

L'intégralité du compte rendu

P. 02

VISITE D'AMITIÉ ET DE TRAVAIL AU MAROC

P. 03

Les retombées de la diplomatie parlementaire de VLAVONOU



PASSAGE DES MINISTRES ET PRÉSIDENTS D'INSTITUTIONS DEVANT LA COMMISSION BUDGÉTAIRE

P. 04

Pascal ESSOU expose sur un budget de 880.222.825 FCFA pour 2025



Le Prof Dorothee SOSSEA défend un budget de 2.768.309.948 FCFA pour 2025



AUDIT DU FICHER ÉLECTORAL

P. 08



Patrice TALON confirme son accord et rassure l'opposition

Appartements meublés à Porto-Novo
« FENOU GUEST HOUSE »
+229 98 90 46 40



Salle des fêtes et de conférences
« ELONA HOUSE » à Porto-Novo
+229 98 90 46 40



CONSEIL DES MINISTRES D'HIER

L'intégralité du Compte rendu

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives

Au titre de ces mesures, ont été adoptés :

Les décrets portant :

- attributions, organisation et fonctionnement de la Commission nationale d'Etude des équivalences de diplômes ;
- mise en place du Comité ad hoc de mise en œuvre des réformes dans le sous-secteur de l'Enseignement supérieur.

II- Communications**II-1. Adoption de la Politique nationale de Développement de la Microfinance 2023-2027**

Le précédent document de politique est arrivé à terme et il importe de doter le ministère en charge de la Microfinance d'un nouveau document de référence pour le sous-secteur qui soit en cohérence avec les orientations stratégiques et le Programme d'Action du Gouvernement.

Elaborée suivant une approche participative ayant regroupé tous les acteurs impliqués, la présente Politique postule qu'« à l'horizon 2027, le Bénin dispose d'un secteur de microfinance assaini, professionnel, novateur, inclusif et responsable qui contribue efficacement à l'accès durable de l'ensemble de la population aux services financiers diversifiés ».

Elle tire les enseignements des insuffisances relevées dans les pratiques antérieures et entend favoriser une plus grande efficacité du dispositif de microfinance au profit des bénéficiaires. Pour y arriver, elle se décline en trois objectifs stratégiques que sont :

- renforcer la veille, le suivi et les réformes d'assainissement du secteur ;
- améliorer le dispositif institutionnel et managérial des systèmes financiers décentralisés ; puis
- adopter le numérique et le digital dans les transactions et les opérations des systèmes financiers décentralisés.

De façon concrète, il s'agira de développer des mécanismes innovants relativement au financement agricole et à la finance responsable au profit des jeunes et des femmes au-delà des financements classiques. Par ailleurs, un accent particulier est mis sur le suivi-évaluation qui se fera de manière plus rapprochée nonobstant les études et enquêtes à effectuer à des échéances régulières pour davantage de rigueur dans l'implémentation de cette Politique.

Le ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance y veillera particulièrement.

II-2. Contractualisation avec des centres spécialisés, pour la formation des artisans dans le cadre du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)

La mise en œuvre du volet formation de ce projet par l'Agence nationale de Protection sociale (ANPS) a connu des difficultés en raison de l'insuffisance de locaux et d'équipements des centres de formation, ainsi que du faible niveau de qualification des experts-métiers et formateurs dans les métiers artisanaux retenus. De ce fait, les renforcements de capacités qui ont déjà eu lieu, ont pris en compte moins de bénéficiaires que prévus.

Plusieurs missions d'expertise déployées sur l'ensemble du territoire national ont permis d'inventorier les infrastructures et compétences techniques potentielles disponibles (publiques comme privées) afin d'élaborer une base de données de centres de formation de référence ayant la capacité d'assurer la formation des artisans et artisanes béninois dans les domaines suivants : énergie photovoltaïque, froid et climatisation, aménagement paysager et jardinerie, pâtisserie, boulangerie, transformation agroalimentaire ainsi que transformation de produits laitiers.

L'objectif visé étant de passer à la généralisation du programme ARCH- formation, le Conseil a autorisé la contractualisation avec les centres spécialisés identifiés aux fins de la prise en charge d'une cohorte de 1.720 artisans dans divers corps de métiers au titre de l'année 2023.

II-3. Approbation des résultats du test et des entretiens individuels organisés dans le cadre de la quatrième campagne d'inscription au fichier national d'admission et de nomination de cadres aux emplois de la chaîne des dépenses publiques

Au titre de cette campagne, la répartition par spécialité pour les 497 candidatures enregistrées est la suivante :

- 317 inscrits pour le poste de Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF) ;
- 180 postulants pour celui de Spécialiste des Marchés Publics (SMP).

Le nombre de candidats ayant effectivement composé est de 465 dont 294 pour le poste de DPAF et 171 pour le poste de SMP.

Si pour les campagnes précédentes, la procédure de présélection avant l'enquête de moralité consistait en un test psychotechnique suivi d'entretiens individuels, la présente campagne a fait précéder les entretiens individuels d'une épreuve écrite couplée d'un test psychotechnique dans le but d'améliorer le processus. En partant de ce principe, la moyenne retenue pour l'éligibilité à la phase d'enquête de moralité est de 65/100 soit 13/20. A l'issue des résultats, 189 candidats sont qualifiés pour y être soumis à raison de 74 pour le poste de DPAF et 115 pour celui de SMP.

Le Conseil a pris acte du rapport et autorisé la poursuite du processus par l'enquête de moralité, à la diligence du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, en vue des résultats définitifs.

II-4. Acquisition de divers équipements motorisés au profit du Groupement national de Sa-peurs-Pompiers

En vue de renforcer les moyens d'intervention de cette Unité, le Conseil des Ministres avait, en sa séance du 15 mars 2023, validé l'acquisition d'un premier lot d'équipements divers.

C'est pour accroître ses capacités opérationnelles à travers la modernisation progressive et l'extension de son maillage territorial, qu'une nouvelle vague d'acquisitions est autorisée. Elle porte sur 5 véhicules d'intervention pick-up 4X4, 10 véhicules de secours et d'assistance aux victimes et 2 camions citernes de lutte contre les incendies.

III- Rencontres et manifestations internationales

Il a été autorisé l'organisation au Bénin :

- du 24 au 26 octobre 2023, d'un colloque international du Réseau des hôpitaux d'Afrique, de l'Océan indien et des Caraïbes (RESHAOC) ;
- du 27 au 28 octobre 2023, du 1er Congrès de la Société béninoise d'hépatogastro-entérologie.

MEDIAS AU BENIN

Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE

**+229 97904640 / 98904640 /
44904640**

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON

+229 96138484

VISITE D'AMITIÉ ET DE TRAVAIL AU MAROC

Les retombées de la diplomatie parlementaire de VLAVONOU

Du 10 au vendredi 15 novembre 2024, à la tête d'une importante délégation de parlementaires et cadres de l'administration parlementaire, le Président Louis Gbèhounou VLAVONOU a séjourné au Maroc sur invitation du Président de la Chambre des représentants du royaume du Maroc. Au menu de cette visite d'amitié et de travail, le renforcement de la coopération interparlementaire entre les deux pays, le soutien du Bénin à l'intégrité territoriale du Maroc, des rencontres, des audiences et visites...

Étaient aux côtés de l'autorité parlementaire, l'he Labiou AMADOU DJIBRIL, 1er Questeur, l'he David HOUINSA, 2eme secrétaire parlementaire, les députés Djamilatou SABI MOHAMED, Charles TOKO et Souley Malam MOUCOUROU BOKO. L'agenda de la visite était on ne peut plus achalandé. Déjà le mardi 12 novembre 2024, la délégation du Parlement du Bénin a tenu deux séances de travail au siège de l'Assemblée nationale du Maroc à Rabat, l'une avec la Chambre des représentants qui est la basse Chambre et l'autre avec la Chambre des Conseillers qui est la Haute Chambre. Les échanges ont porté essentiellement sur le renforcement de la coopération interparlementaire à travers la dynamisation de la diplomatie parlementaire. Une diplomatie parlementaire que le Président Louis Gbèhounou VLAVONOU dit être sensée renforcer la diplomatie classique. S'inspirant des avancées enregistrées au plan du développement par le Maroc, le Président VLAVONOU a plaidé pour la concrétisation de plusieurs axes de coopération notamment dans le domaine de la communication en appuyant la Télévision Hémicycle, la Radio Hémicycle; dans le domaine de la santé en optimisant les services du Centre médico-social; sans oublier le domaine de l'informatisation. A cette occasion, il a été fait cas de l'augmentation des investissements marocains au Bénin.

À ce propos, la délégation béninoise s'est réjouie de ce que déjà au Bénin près de 500 millions d'euros sont investis par les marocains dans les domaines des finances, des assurances, des BTP, du port et des télécommunications.

Nouvelle alliance

En dehors du franc soutien du Bénin à l'intégrité territoriale du Maroc qui ont marqué les échanges, les deux Parlements, le Maroc et le Bénin, ont donné une nouvelle dimension à leur coopération. Dorénavant, il n'y aura plus de concurrence entre ces deux pays dans le positionnement au niveau des instances internationales. Cette nouvelle décision vient donner un nouveau souffle aux liens de coopération entre les deux Parlements comme quoi, il faut se donner la main pour aller plus loin.

Du tourisme...

Après ces rencontres importantes, la délégation du Parlement du Bénin s'est recueillie au mausolée du roi Mohammed V. Des moments de grande solennité marqués par la signature du livre de condoléances puis le dépôt de gerbe en signe de la reconnaissance du peuple béninois à tous les actes de développement posés par ce grand homme d'État. Ensuite pour le compte de cette même journée, le chef de la délégation béninoise a visité le site archéologique de CHELLAH situé à l'emplacement d'une cité antique. Il est un patrimoine de l'Unesco depuis 2012. Disposé sur un site de 7 hectares, ce site donne une vue panoramique sur la ville de Rabat. Il est par ailleurs classé en tant que monument historique du Maroc depuis 1920. Par la suite le Président VLAVONOU et sa suite ont visité le KABASH (Fort) des OUDAYAS. C'est un ancien camp militaire bâti au 12ème siècle à Rabat. C'est une forteresse qui est également classée patrimoine historique du Maroc. Enfin pour boucler cette journée, la délégation béninoise est allée visiter la rue des consuls qui est parmi les plus anciennes et célèbres allées de la capitale du Maroc.

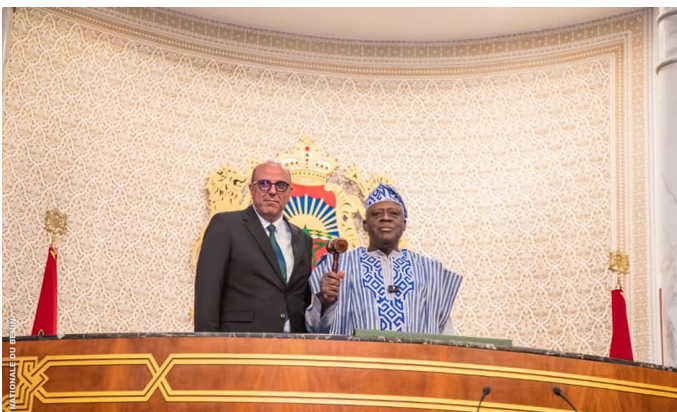
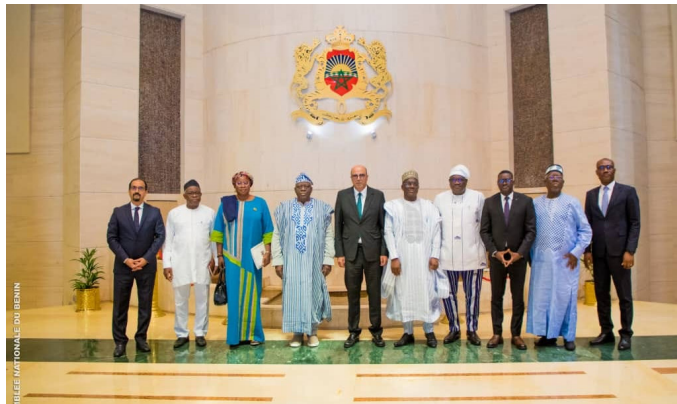
Elle est classée monument historique et tient son nom du fait d'avoir été le lieu résidentiel de ambassadeurs et des consuls jusqu'en 1912. Actuellement, elle est devenue un coin de repères pour l'artisanat traditionnel de renommée urbi et orbi.

Au cours de la journée de ce mercredi 13 novembre 2024, le Président VLAVONOU était à Tanger à 247 km de Rabat où il a visité les lieux touristiques, les lieux de canons des sultans. Il y a aussi la visite du Port de Tanger (Tanger Med) au cours de laquelle l'autorité parlementaire a signé le livre de visite. Il faut noter que le port de Tanger est le 1er Port en Afrique pendant 7 années d'affilé, 1er Port de la Méditerranée sur 4 années consécutives et 19ème Port sur les 500 à container au monde.

Au cours de la journée du jeudi 14 novembre 2024, le Président VLAVONOU était dans la ville de Casablanca située à 87 km de Rabat. Là, il a visité la plus grande mosquée de Casablanca dénommée Mosquée Assan II érigée en partie sur la mer. Ensuite il y a eu la visite du musée DART ALA à Casablanca qui est un musée de l'Association des amateurs de musique Andalous du Maroc.

Écho du consulat

Cette journée du jeudi 14 novembre aura permis de donner un plus au consultat du Bénin à Casablanca. En effet, le président VLAVONOU a échangé avec Mohamed Wajid SBIH, consul du Bénin à Casablanca. A cette occasion, une série d'investisseurs marocains intervenant dans les secteurs agricole, commercial...etc a été présenté à la délégation béninoise pour voir dans quelles mesures le Bénin peut il tirer des opportunités. Par exemple, les deux parties ont convenu de faire profiter au Bénin les expériences de ces investisseurs en matière de banque agricole.



PASSAGE DES MINISTRES ET PRÉSIDENTS D'INSTITUTIONS DEVANT LA COMMISSION BUDGÉTAIRE

Pascal ESSOU expose sur un budget de 880.222.825 FCFA pour 2025

Les crédits ouverts au profit du Médiateur de la République pour la gestion 2025 s'établissent à la somme de 880 222 825 Fcfa, contre 850 477 000 Fcfa en 2024. Ce montant a connu une augmentation de 29 745 825 Francs CFA, soit 3,5% par rapport à celui de l'exercice 2024. Les dépenses de personnel s'élève à 199 067 825 Francs CFA contre 169 322 000 Francs CFA en 2024, soit une augmentation de 17,57%. Cette légère augmentation est faite pour supporter les charges salariales induites par la mise à disposition d'agents au profit du Médiateur de la République. Pour les achats de biens et services sont estimés à 677 755 000 Fcfa. Aucune augmentation n'est à noter par rapport à l'année 2024, les montants étant identiques. Il y a enfin la rubrique des transferts courants. Les prévisions des dépenses de transferts pour l'exercice 2025 s'élèvent à 3 400 000 francs CFA comme en 2024. Elles sont destinées à payer les cotisations aux organisations auxquelles s'est affilié le Médiateur de la République.

L'année 2025 est une année d'opérationnalisation effective de toutes les entités prévues dans le décret portant attributions, organisation et fonctionnement du Médiateur de la République. A cet effet, les ressources allouées ne pourraient permettre une couverture optimale des charges induites. Il serait donc souhaitable qu'une rallonge budgétaire soit accordée à l'institution. Compte tenu de l'ambition d'étendre les Délégations au niveau départemental et de mener les activités de sensibilisation, de formation et de mobilisation des acteurs politiques autour des enjeux liés aux élections générales de 2026, cette augmentation budgétaire reste insuffisante.

CONSOMMATION DES CREDITS ET DIFFICULTES MAJEURES RENCON- TREES DANS L'EXECUTION DU BUDGET A FIN SEPTEMBRE 2024

- Consommation des crédits

La consommation des crédits, à fin septembre 2024, à l'Institution « Le Médiateur de la République » est de 45,25% (Base engagement) contre 77,93% en 2023, à la même période.

- Difficultés majeures rencontrées dans l'exécution du budget à fin septembre 2024

Les mutations intervenues dans les procédures de formalisation à la Direction Générale des Impôts ne sont pas toujours bien assimilées par les prestataires. Cette situation entraine des retards considérables dans la constitution des soumissions. Les fluctuations intervenues sur le marché ont rendu le répertoire des prix parfois en déphasage avec les prix du marché, occasionnant ainsi d'énormes difficultés dans la conclusion des contrats de fournitures de biens. Aussi, faut-il souligner qu'au regard des procédures de plus en plus affinées en matière de passation de marchés publics, la qualité des soumissions laisse à désirer, rendant ainsi plusieurs marchés infructueux dont il faudra reprendre la procédure de passation.



Le Prof Dorothee SOSSA défend un budget de 2.768.309.948 FCFA pour 2025



Les crédits alloués à la Cour constitutionnelle pour l'année 2025 s'élèvent 2.768.309.948 Fcfa contre un montant de 2 690 311 000 Fcfa soit une augmentation 77.998.948 Fcfa correspondant à un accroissement de 2,9%. Ce budget se répartit en dépenses de personnel à hauteur 1.961.474.948 Fcfa. Elles ont connu une augmentation peu significative d'un montant de soixante-dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-huit (77.998.948) francs CFA comparativement aux crédits mis à la disposition de la Cour constitutionnelle au titre de la gestion de 2024, soit un taux d'augmentation de 4,4%. Cette augmentation s'explique par les différentes évolutions du personnel (avancement d'échelons, promotion etc ...). Quant aux dépenses relatives aux achats de biens et services, elles s'élèvent à 727 582 000 Fcfa et n'ont connu aucun changement comparativement à la gestion antérieure. Pour les crédits des charges communes, ils sont estimés à 64. 253 000 Fcfa et n'ont subi aucune modification par rapport au budget de la gestion 2024. Les crédits des équipements socio-administratifs s'élèvent à la somme de 15 000 000 Fcfa et n'ont également subi aucune modification par rapport à 2024.

CONSOMMATION DES CRÉDITS ET DIFFICULTES MAJEURES RENCONTRÉES DANS L'EXÉCUTION DU BUDGET A FIN OCTOBRE 2024

Au cours de l'année 2024, les différents services de la Cour ont fonctionné de façon optimale, ce qui a permis à la haute Juridiction d'assurer efficacement sa mission et d'atteindre un taux de consommation des crédits qui s'établit, à fin octobre 2024, à 68,78%. Ce taux d'exécution traduit la consommation régulière des crédits de la Cour suivant la cadence de leur mise à disposition par la direction générale du budget. Aucune difficulté majeure et particulière n'a été enregistrée au cours de l'exécution du budget gestion 2024 de la Cour. Toutefois, le Directeur de Cabinet et la Secrétaire générale ne sont toujours pas dotés de véhicules de fonction depuis la fin du contrat de leasing de leurs anciens véhicules. Il faut noter que lors de la présentation du budget de la Cour constitutionnelle à l'Assemblée nationale dans le cadre de l'étude du projet de loi de finances, gestion 2024, les députés, après avoir félicité les membres de la Cour pour la qualité et le volume du travail accompli, se sont dits satisfaits des réponses données à leurs préoccupations. La Cour a pris en compte ces recommandations lors de la préparation du présent projet.



AHANTOUN STORE

LA MARQUE QUI VOUS REND
UNIQUE DANS VOTRE STYLE



AHANTOUN Benin

À PROPOS DE NOUS

AHANTOUN Benin est une
marque de vêtements béninois
qui vous propose des tenues
réaliser avec les tissus
africaines.

De part notre marque nous
mettons en valeur les produits
africain précisément les tissus,
afin de pouvoir plus imposer
notre style au national comme
à l'international .



AHANTOUN STORE



+229 69 91 79 52



DERRIERE LE CEG GODOMEY ,NOUVEAU GOUDRON DE ATROKPOCÔDJI ,
APRES LE ROND POINT PREMIERE VON À VOTRE DROITE.



SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement ?
Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion,
baptême, réunion, séminaire, colloque, séjour en famille et réception de tout genre ?**

ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INEDITS



**Porto-Novo, Djassin Houinvé
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



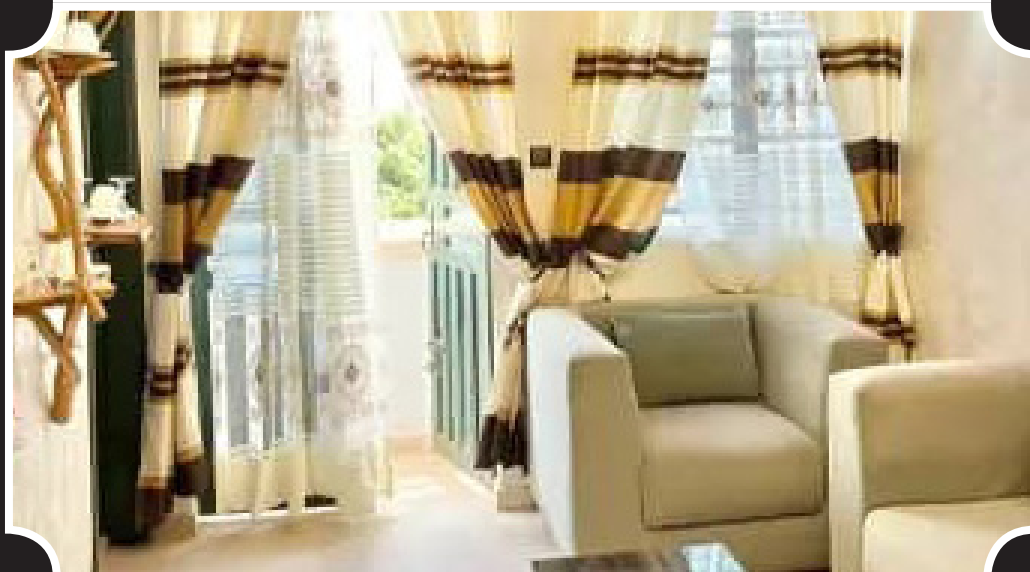
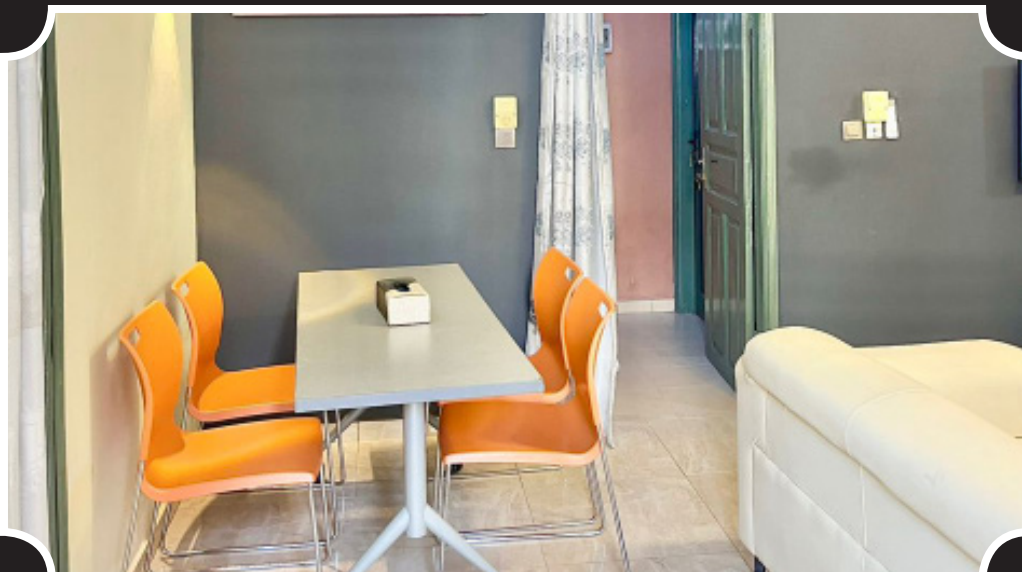
+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

**GUEST HOUSE
FENOUE**

Appartements & Chambres meublées

98 90 46 40

Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublée ?



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES POUR DE COURTS
OU LONGS SÉJOURS**



**Porto-Novo, Djassin Houinvie
- Tokpota - Dowa**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

AUDIT DU FICHIER ÉLECTORAL

Patrice TALON confirme son accord et rassure l'opposition

Le Ministre de la justice et de la législation, Monsieur Yvon DETCHENOU, a reçu en audience dans l'après-midi du lundi 18 novembre dernier, les responsables du Cadre de concertation des partis politiques de l'opposition au Bénin. Au menu des échanges, l'audit du fichier électoral, une demande formulée par le parti Les Démocrates lors d'une rencontre au Palais de la Marina avec le Chef de l'Etat Patrice TALON. Au cœur des discussions entre le Garde des Sceaux et ses hôtes, le mécanisme pour formaliser cette demande dans les jours à venir.

Etaient présents à cette audience, le vice-président du parti Les Démocrates, Monsieur Éric HOUNDETE ; le président du parti Nouvelle force nationale, Monsieur Apollinaire AVOGNON ; le président du parti Grande solidarité républicaine, Monsieur Antoine VIS-SETOGBE ; le président du parti Mouvement populaire pour la libération, Monsieur Expérience TEBE et bien d'autres acteurs politiques comme les Honorables députés Léon Basile AHOSSI et Nourenou ATCHADE.

Au terme de cette audience, le Garde des sceaux, Ministre de la justice et de la législation a livré à la presse la quintessence des échanges. « La rencontre que nous avons eue ce soir avec le Cadre de concertation des partis politiques de l'opposition fait suite à une rencontre tenue le 27 novembre 2023 avec le Chef de l'Etat, Patrice TALON, au cours de laquelle le parti Les Démocrates avait émis le souhait d'auditer le fichier électoral.



Cette demande a été accueillie favorablement par le Chef de l'Etat qui a donné son accord de principe pour que cette révision du fichier électoral se fasse.

Et le 08 novembre 2024 effectivement, le Chef de l'Etat a reçu d'un Cadre de concertation des partis politiques de l'Opposition constitué du parti Les Démocrates ; Grande solidarité républicaine ; Mouvement populaire pour la libération et du parti Nouvelle force nationale, une lettre portant audit du fichier électoral avec un projet de termes de référence.

Le Chef de l'Etat a souhaité que le responsable des relations avec les Institutions reçoive le Cadre de concertation pour lui marquer que la promesse faite sera tenue. Il s'agit désormais de mettre en œuvre la demande qui est formulée. Aujourd'hui, nous avons ensemble discuté de comment mettre en œuvre cette demande et le fruit de nos discussions va se formaliser dans les jours à venir. », a confié le Garde des sceaux, Ministre de la justice et de la législation, Yvon DETCHENOU.



©alberio_esse / 229 6814 2201



Avec

L' eau minérale
& alcaline

**Perle
Water®**

- Purifie ton corps, ton sang de ses impuretés ;
- Lutte contre l'hypertension ;
- Elimine ta constipation avec une digestion facile ;
- Elimine les graisses du ventre et du corps.

Commandez au



+229 **40 40 91 40**
+229 **50 14 70 74**

► Disponible chez votre Distributeur exclusif **MINERGIES DISTRIBUTION**

alone

©alberio_esse / 229 6814 2201

Eau minérale
& alcaline

**Perle
Water®**

► Disponible chez votre Distributeur exclusif **MINERGIES DISTRIBUTION**

Commandez au



+229 **40 40 91 40**
+229 **50 14 70 74**



alone

Votre plaisir, notre priorité



AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

RCCM: RB/PNO/21 A 26806
IFU: 02112966131

+229 40 48 01 11




AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

Restaurant ouvert

Tous les jours de 09h à 23h



Tokpota, von en face de Songhaï,
après la pharmacie St Marie premier
carrefour immeuble Gris-blanc



40 48 01 11

On n'attend que vous



LISTE "WHERE TO GO IN 2025" DU MÉDIA AFAR

Le Bénin classé parmi les 25 meilleures destinations à découvrir

Le Bénin poursuit son ascension sur la scène touristique internationale en rejoignant la liste très attendue "WHERE TO GO IN 2025" du média AFAR. Ce classement, reconnu mondialement, met en avant les 25 destinations parmi les plus fascinantes au monde.

Grâce à son histoire unique, ses richesses culturelles et naturelles ainsi qu'une série de projets ambitieux, le Bénin se positionne comme une destination incontournable pour les voyageurs en quête de découvertes singulières et d'expériences mémorables.

Après avoir été désigné parmi les meilleures destinations à découvrir par LONELY PLANET, cette nouvelle reconnaissance confirme le positionnement du pays comme une destination majeure sur le continent africain.

Depuis 2016, le gouvernement béninois a fait du tourisme un levier stratégique de son développement économique et social. Cette vision ambitieuse s'est traduite par des investissements massifs consacrés à la modernisation des infrastructures touristiques, à la création de nouveaux musées, et à la mise en valeur de sites historiques, culturels et naturels.

Plus de détails dans le communiqué ci-joint



Communiqué de presse

Le Bénin classé parmi les 25 meilleures destinations à découvrir en 2025 selon le prestigieux média Afar

Cotonou, le 20 novembre 2024 — Le Bénin poursuit son ascension sur la scène touristique internationale en rejoignant la liste très attendue "Where to Go in 2025" du média Afar. Ce classement, reconnu mondialement, met en avant les 25 destinations parmi les plus fascinantes au monde. Grâce à son histoire unique, ses richesses culturelles et naturelles ainsi qu'une série de projets ambitieux, le Bénin se positionne comme une destination incontournable pour les voyageurs en quête de découvertes singulières et d'expériences mémorables.

Afar et la liste « Where to Go in 2025 » : un guide prestigieux pour les voyageurs en quête d'exception

Chaque année, le média américain Afar, reconnu comme une référence mondiale dans l'univers du voyage, dévoile sa liste « Where to Go ». Ce classement présente 25 destinations triées sur le volet, célébrant des lieux fascinants, souvent méconnus, où l'authenticité prime sur le tourisme de masse. L'édition 2025 distingue des pays, des régions et des villes d'une diversité remarquable, de Costalegre au Mexique, avec ses plages et ses resorts, à Belgrade en Serbie, réputée pour son dynamisme culturel, en passant par Boone en Caroline du Nord, nichée dans les Appalaches, ou encore Chios en Grèce, connue pour ses paysages pittoresques et son patrimoine historique. Dans cette sélection exclusive, le Bénin brille aux côtés de ces destinations de premier plan, affirmant son statut de nouvelle étoile montante du tourisme international.

Le Bénin, le nouveau joyau du tourisme en Afrique

Après avoir été désigné parmi les meilleures destinations à découvrir par Lonely Planet, cette nouvelle reconnaissance confirme le positionnement du pays comme une destination majeure sur le continent africain. Depuis 2016, le gouvernement béninois a fait du tourisme un levier stratégique de son développement économique et social. Cette vision ambitieuse s'est traduite par des investissements massifs consacrés à la modernisation des infrastructures touristiques, à la création de nouveaux musées, et à la mise en valeur de sites historiques, culturels et naturels.

M. Sindé CHEKETE, Directeur Général de l'agence Bénin Tourisme, déclare : « Cette distinction décernée par Afar illustre parfaitement l'engagement du Bénin à offrir aux visiteurs des expériences authentiques et transformatrices. Cette reconnaissance renforce notre ambition de faire du Bénin une référence incontournable sur la scène touristique africaine et mondiale. »

À propos de Bénin Tourisme

Bénin Tourisme est l'agence officielle de l'État béninois, en charge de la promotion et du développement du tourisme. Avec pour mission de faire du Bénin une destination incontournable, elle se consacre à valoriser les atouts touristiques du pays à travers des initiatives innovantes et des collaborations qualitatives. Bénin Tourisme invite les voyageurs à découvrir « Un Monde de Splendeurs », où l'authenticité, la diversité culturelle et l'hospitalité béninoise offrent une expérience mémorable.

Contact presse :

Yannis ADEBIAYE
Directeur de la Communication et du Marketing
Email : yadebiaye@presidence.bj



@explorebénin



AGENCE BÉNINOISE POUR LE
DÉVELOPPEMENT DU TOURISME
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



AFFICHAGE PUBLICITAIRE DANS LES COMMUNES DU GRAND NOKOUÉ

Communiqué du Maire de la Ville de Porto-Novo



MAIRIE DE PORTO-NOVO
REPUBLIQUE DU BENIN

01 BP 36 Porto-Novo
Tél : 45 45 54 36
IFU : 0201000032106

Email : contact.portonovo@mairie.bj

N°10H/129 /MPN/SE/DJI-SCOM/SAC

Porto-Novo, le 20 NOV 2024

COMMUNIQUE

Le Maire de la Commune de Porto-Novo communique :

Il a été donné de constater que malgré le décret N°2023-453 du 13 Septembre 2023, portant réglementation de l'affichage publicitaire dans les Communes du Grand Nokoué, et la diffusion d'un communiqué du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable fixant un délai pour les contrevenants à se conformer à la loi, des individus malintentionnés continuent de faire des affichages sans respecter les normes en la matière.

Cette pratique est de nature à porter gravement atteinte aux efforts du gouvernement du président Patrice Talon en vue de l'amélioration constante du cadre de vie dans notre pays en général et dans les Communes du grand Nokoué en particulier.

C'est pourquoi, le Maire rappelle aux citoyennes et citoyens de la ville de Porto-Novo que l'article 2 du décret, cité plus haut, interdit les affichages publicitaires sur les monuments, les mâts de lampadaire servant l'éclairage public, les poteaux électriques et de télécommunications, les équipements publics concernant la circulation routière, maritime, fluviale ou aérienne, tous autres supports non agréés. Il invite, par conséquent, ceux qui continuent à ne pas respecter la réglementation à démanteler, les affichages non réglementaires, au plus tard, le vendredi 29 Novembre 2024.

En tout état de cause, passe ce délai, les forces de l'ordre et de sécurité seront instruites pour faire respecter la loi.

Le Maire compte sur l'esprit civique et patriotique de chacun et de tous pour l'assainissement effectif et continue de notre cadre de vie.

LE MAIRE
Charles N. YANKOTY

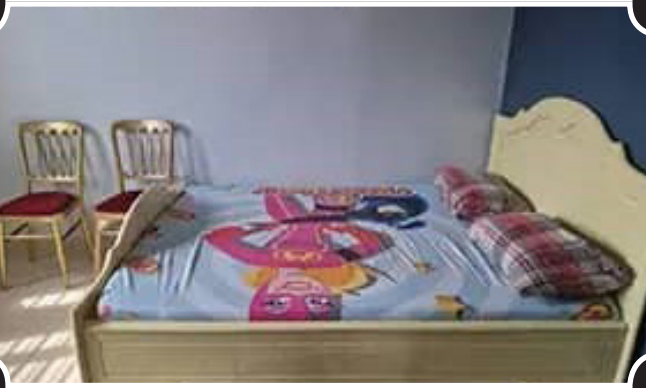
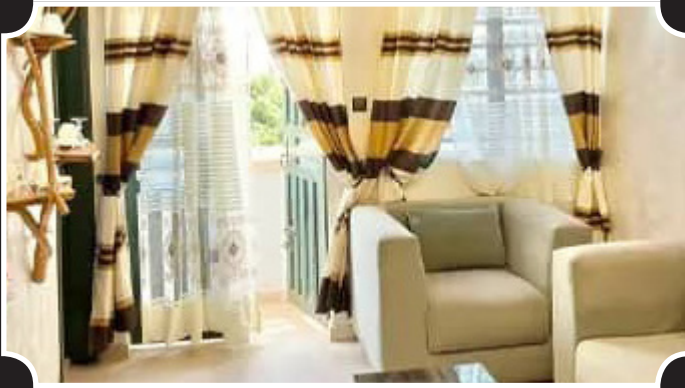
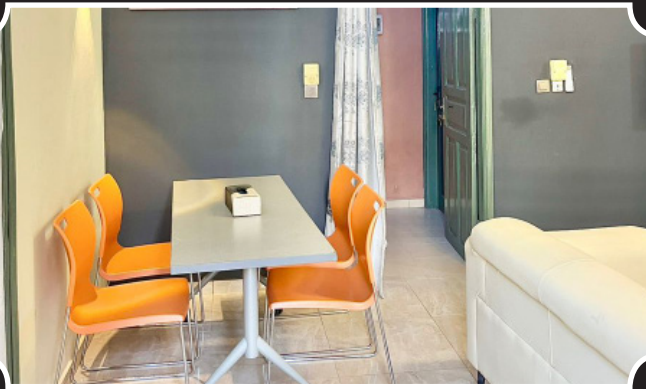


**GUEST HOUSE
FENOU**
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40

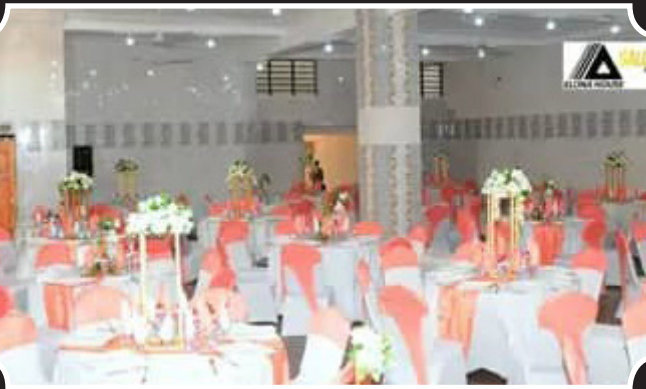


**SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE**
☎ 98 90 46 40

Appartements et résidences meublés “ FENOU GUEST HOUSE ” à Porto-Novo



Salle de fête et de conférence “ ELONA HOUSE ” à Porto-Novo



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99